

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 233

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 9 mars 2008
Dimanche de la Passion

« Le concile Vatican II est le plus grand désastre de ce siècle et de tous les siècles passés depuis la fondation de l'Eglise »

Tel est le jugement que porte S.E. Mgr Lefebvre sur le Concile, et donc sur ceux qui s'en réclament, s'en inspirent, continuent à le promouvoir, et pensent pouvoir le réinterpréter « à la lumière de la Tradition » ! (« Ils l'ont découronné » - Introduction). On aimerait que cet ouvrage (« Ils l'ont découronné ») retrouve sa place parmi les livres proposés par « France-Livres – Clovis » car on s'étonne qu'il n'y figure plus. « *Epuisé* » nous dit-on quand on le demande... Mais quand un ouvrage revêt l'importance de celui-ci, quand on doit cet ouvrage au fondateur de l'œuvre qui a sauvé la Tradition, on le fait rééditer. A moins d'un obstacle dirimant qu'on n'ose supposer ? L'abbé Céliier, qui a dirigé « France-Livres » pendant des années, aurait-il trouvé la théologie de Mgr Lefebvre un peu trop courte ? Si tel est le cas, je rappelle le jugement que portait sur lui M. l'abbé V.A. Berto, qui fut son théologien privé au Concile, et le Secrétaire du « *Coetus internationalis Patrum* » :

« Mgr Lefebvre est un théologien, et de beaucoup supérieur à son propre théologien – et plutôt à Dieu que tous les Pères le fussent au degré où il est ! – Il a un « habitus » théologique parfaitement sûr et affiné, auquel sa très grande piété envers le Saint-Siège ajoute cette « connaturalité » qui permet, avant même que l'habitus discursif intervienne, de discerner d'intuition ce qui est et n'est pas compatible avec les prérogatives souveraines du Rocher de l'Eglise ». (in « J'accuse le Concile » - p. 1) Les « rallieristes » et autres théologiens ou philosophes de rencontre devraient en tenir compte !

La « piétaille » s'interroge ...

Dans son sermon des ordinations à Ecône l'an passé, Mgr Williamson a rappelé opportunément, avec une certaine dose d'humour, la consigne : « *Payez, Priez, Taisez-vous !* ». Il semblerait que celle-ci ait du mal à passer actuellement...

On nous dit, en effet, que deux préalables sont nécessaires à l'établissement de discussions doctrinales avec Rome : la liberté reconnue de la messe de St Pie V et la levée, ou le retrait, du décret d'excommunication de 1988... Or, ces deux préalables ont été suggérés, nous dit-on aussi, par l'abbé Aulagnier en 2001 (« Item » n° 86 – 29 mars 2006). Auparavant, Mgr Lefebvre exigeait un préalable à l'ouverture de ces discussions. Pas deux. Un seul. Il diffère sensiblement de ceux-ci ! Je l'ai trouvé dans « *Fideliter* » n° 66 de septembre-octobre 1988. Le voici, exprimé dans le langage clair, précis et percutant du vénéré fondateur de la FSSP X :

« Etes-vous d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédé ? Etes-vous d'accord avec « Quanta Cura » de Pie IX, Immortale Dei » et « Libertas » de Léon XIII, « Pascendi » de Pie X, « Quas primas » de Pie XI, « Humani Generis » de Pie XII ? Etes-vous en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le « Serment anti-moderniste » ? Est-ce que vous êtes pour le Règne Social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Si vous n'acceptez pas la doctrine de vos prédécesseurs, il est inutile de parler. Tant que vous n'aurez pas accepté de réformer le Concile en considérant la doctrine de ces papes qui vous ont précédé, il n'y a pas de dialogue possible. C'est inutile. Les choses sont ainsi plus claires. »

Renoncer à ce préalable pour adopter ceux qui ont été suggérés par l'abbé Aulagnier, c'est prêter le flanc aux escarmouches mortifères des « tireurs » embusqués dans les arrière-loges du Vatican. C'est abandonner le combat et se livrer à l'ennemi pieds et poings liés.

Les excommunications.-

La « piétaille » s'interroge aussi sur cette soudaine exigence (suscitée par l'abbé Aulagnier) concernant les « excommunications ». En effet, il y a peu, la Fraternité avait diffusé une plaquette intitulée « *Ni schismatiques, ni excommuniés* » ! Alors : « excommuniés » ou non ? Cette « piétaille » y voit une incohérence, d'autant que Mgr Lefebvre avait été, dans ce domaine aussi, parfaitement clair : « *Etant donné que depuis le concile Vatican II jusqu'à aujourd'hui, les autorités de l'Eglise Romaine sont animés d'un esprit de modernisme agissant contre la Sainte Tradition, nous estimons que toutes les peines et censures portées par ces autorités n'ont aucun poids* ». (Texte du mandat de nomination des quatre évêques – 30 juin 1988 – « Fideliter » - Hors Série – 29-30 juin 1988)

Qu'attendre d'autre ?

A la même époque, fin juin 1988, j'avais été interviewé par un journaliste du quotidien « *Le Progrès* » qui publia cette interview dans son édition du 1^{er} juillet 1988, rubrique « *Religion* », sous le titre : « *Max Barret : « l'honneur d'être excommunié... » Oh, je n'ai pas, et je n'avais pas, la « taille » de nos quatre évêques, de beaucoup s'en faut ! Je n'étais, et je ne suis toujours, qu'un fantassin embourbé dans la glaise d'un combat sans merci ! Mais je bénéficiais d'une certaine « aura » dans la région (Directeur de l'Harmonie municipale, Président de trois associations locales... ancien Maire adjoint. A ce niveau, qui reste modeste, les « retombées » étaient inévitables. Je les ai assumées et je les ai surmontées). Aussi, aujourd'hui encore, on peut me dire « excommunié » en raison de mon indéfectible fidélité à l'enseignement de Mgr Lefebvre – qui n'est que celui de l'Eglise catholique romaine – j'assumerai sans aucun état d'âme ! Je publie in extenso le texte de cette interview en annexe.*

M. l'abbé Célier : il ne peut plus y avoir de mystère...

Dans le n° 81 (mars 2008) de « *La Politique* » (SPP – BP 30030 – 83952 – La Garde Cedex), Philippe Ploncard d'Assac, évoquant la mise à l'écart de l'abbé de Tanoüarn de la FSSP X, écrit (c'est moi qui souligne les « pourquoi ») :

« Par contre l'abbé Célier est toujours intouchable alors qu'il poursuit le même travail. Pourquoi cette mansuétude alors que dans son livre *Benoît XVI et les traditionalistes*, il écrivait ces lignes, inadmissibles pour un supposé traditionaliste :

- p. 18 « *Ne faisons pas une fixation sur la soutane, celle-ci n'en vaut pas la peine.* »
- p. 70-71 « *Il s'agit – Vatican II – d'un concile de l'Eglise catholique régulièrement convoqué qui, en soi, mérite respect et adhésion.* (cf. l'avis de Mgr Lefebvre, cité au recto de ce « *Courrier* » !)
- p.88 « *Je ne me sens pas une vocation de gardien de musée ou d'empailleur* »
- p.237 « *La rhétorique du complot universel et tout puissant qui fleurit dans les cercles proches de la Fraternité St Pie X, participe de cette mentalité qui semble malsaine...* » etc...

« Ainsi, comme son compère Tanoüarn, il tente de faire croire qu'il n'y a pas de complot maçonnique. Ces déclarations inadmissibles devraient lui valoir une mise à pied immédiate de la part de l'abbé de Cacqueray, supérieur du District de France, or ce n'est pas le cas.

« Pourquoi cette protection, et pourquoi l'abbé Toulza a-t'il cru bon de le couvrir de fleurs dans le catalogue de Clovis, n° 74 de décembre 2007, et de faire de la publicité pour son livre en affirmant : « *La mission de Clovis est de prêcher la vérité, de pointer l'erreur du doigt* »... ! Considère-t'il que les déclarations de l'abbé Célier, reproduites plus haut, « préchent la vérité » ? Pourquoi l'abbé Toulza se refuse-t'il à « *pointer ces erreurs du doigt* », ainsi que celles de Bernard Antony dans son livre talmudique « *Histoire des Juifs d'Abraham à nos jours* », contrairement, elles aussi, à la foi, qu'il accueille à France-Livres... ?! Cela, alors que mon livre « *La Maçonnerie* » y est interdit de signature et que « *L'Eglise occupée* » de mon père, autrefois recommandé par Mgr Lefebvre a disparu du catalogue de Clovis 2008 ?! » - (fin de la citation).

Si Philippe Ploncard d'Assac écrit « Pourquoi ? », je ne lui ferai pas l'injure de croire que c'est par naïveté !... Comme beaucoup d'autres, il y a longtemps qu'il a compris, qu'il sait, qu'il a la certitude que l'abbé Célier ne se trouve pas là par hasard ! Son acharnement à nier, contre toute logique, l'existence du « *complot universel* » suffit à le désigner comme l'un des complices, sinon des rouages, de ce complot, immergé dans la FSSP X, où il a développé, patiemment, intelligemment et méticuleusement, un réseau actif et devenu puissant, qui lui assure une protection qui ne peut s'expliquer autrement.

Il ne peut plus guère y avoir de mystère à ce sujet !

Déclaration de Mgr Lefebvre

(Fideliter n° 66 – Septembre octobre 1988 – p.12-14)

« Nous n'avons pas la même façon de concevoir la réconciliation. Le *cardinal Ratzinger* la voit dans le sens de nous réduire, de nous ramener à Vatican II. Nous, nous la voyons comme un retour de Rome à la Tradition. On ne s'entend pas. C'est un dialogue de sourds. Je ne peux pas beaucoup parler d'avenir, car le mien est derrière moi. Mais si je vis encore un peu, et en supposant que d'ici à un certain temps Rome fasse un appel, qu'on veuille nous revoir, reprendre langue, à ce moment-là, c'est moi qui poserai les conditions.

« Je n'accepterai plus d'être dans la situation où nous nous sommes trouvés lors des colloques. C'est fini. **Je poserai la question au plan doctrinal : « Est-ce que vous êtes d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédés ? Est-ce que vous êtes d'accord avec Quanta Cura de Pie IX, Immortale Dei, Libertas de Leon XIII, Pascendi de Pie X, Quas Primas de Pie XI, Humani generis de Pie XII ? Est-ce que vous êtes en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le serment antimoderniste ? Est-ce que vous êtes pour le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Si vous n'acceptez pas la doctrine de vos prédécesseurs, il est inutile de parler. Tant que vous n'aurez pas accepté de reformer le Concile, en considérant la doctrine de ces papes qui vous ont précédé, il n'y a pas de dialogue possible.** C'est inutile ». Les positions seraient ainsi plus claires.

« Ce n'est pas une petite chose qui nous oppose. Il ne suffit pas qu'on nous dise : « Vous pouvez dire la messe ancienne, mais il faut accepter cela [le Concile] ». *Non, ce n'est pas que cela (la messe) qui nous oppose, c'est la doctrine.* C'est clair. C'est ce qui est grave chez *dom Gérard* et c'est ce qui l'a perdu. Dom Gérard n'a toujours vu que la liturgie et la vie monastique. Il ne voit pas clairement les problèmes théologiques du Concile, de la liberté religieuse. Il ne voit pas la malice de ces erreurs. Il n'a jamais été très soucieux de cela. Ce qui le touchait, c'était la réforme liturgique, la réforme des monastères bénédictins. Il est parti de Tournay en disant : " je ne peux pas accepter cela". Alors, il a reformé une communauté de moines avec la liturgie, dans la pensée bénédictine. Très bien, c'était magnifique. Mais je pense qu'il n'a pas suffisamment mesuré que ces réformes qui l'avaient amené à quitter son monastère étaient la conséquence des erreurs qui sont dans le Concile. Pourvu qu'on lui accorde ce qu'il cherchait, cet esprit monastique et la liturgie traditionnelle, il a ce qu'il veut et le reste lui est indifférent. Mais il tombe dans un piège, car les autres n'ont rien cédé sur ces faux principes. C'est dommage, car cela fait tout de même soixante moines, dont une vingtaine de prêtres et trente moniales. Il y a presque une centaine de jeunes qui sont là, complètement désemparés et dont les familles sont inquiètes ou même divisées. C'est désastreux."

+

RELIGION

Max Barret : « l'honneur » d'être excommunié...

Si Ecône est un fief pour les traditionalistes de Monseigneur Lefebvre, il existe d'autres lieux de schisme en France. A Châtillon-sur-Chalaronne, M. Max Barret « s'honore de la confiance et de l'amitié que lui porte Monseigneur Lefebvre ».

Contacté quelques jours avant les ordinations de prêtres et le sacre des évêques qui a eu lieu hier, Max Barret explique la position des intégristes qui se sont soustraits à l'autorité de Rome.

► **L'excommunication qui frappe aujourd'hui Monseigneur Lefebvre et les quatre évêques pourrait-elle être lourde de conséquences pour les traditionalistes ?**

M.B. : « Très objectivement, je ne vois pas ce qu'elle va changer ! Il y a bien longtemps que nous sommes déjà excommuniés dans les faits. Je demande à vos lecteurs de méditer ce qui suit. Le 20 mai 1987 — il y a plus d'un an donc — l'épiscopat français a adressé un ultimatum à Jacques Chirac, alors Premier ministre, pour lui dire en substance (je cite textuellement) : « pas une église aux traditionalistes de Monseigneur Lefebvre, sinon ce serait un conflit majeur entre l'église et l'Etat ». Conflit dans lequel il serait pour l'église « impossible de faire la moindre concession ». Vous avez bien lu : « conflit majeur entre l'église et l'Etat ». La légalisation de l'avortement, puis son remboursement par la Sécurité Sociale n'a pas constitué, pour l'Episcopat français, la source d'un « conflit majeur ». L'épiscopat s'accommode de millions de victimes innocentes. Il ne tolère pas que nous puissions disposer d'une église. Et ceci, bien avant que la sentence d'excommunication soit brandie. Alors, nous continuerons à suivre la Sainte-Messe dans des hangars, des garages,

des boutiques ».

► **Mais si un accord avait été signé, les choses vous auraient été bien plus favorables, vous ne pouvez pas le nier !**

M.B. : « Même pas ! De José de Broucker dans « l'Actualité religieuse » à Georges Montaron, dans « Témoignage chrétien » tout un barrage avait été mis en place pour faire échec à cet accord. On a même pu lire, dans le « Figaro » du jeudi 19 mai, sous la plume du chroniqueur religieux Jean Bourdarias que, de toute façon : « le Conseil permanent de l'épiscopat français qui se tiendra à la mi-juin n'acceptera pas cet accord ! ». Voilà comment nous sommes traités, sans avoir été excommuniés ! Quand on sait que l'évêque de Chartres qui accueille des Francs-Maçons dans sa cathédrale, la ferme à cinquante mille jeunes venus de Paris à pied en récitant le chapelet, on est disposé à recevoir les pires coups de bâtons de la part de ces gens-là.

► **Alors, vous ne redoutez pas cette mesure ?**

M.B. : « Pas le moins du monde ! J'ai lu, dans un quotidien du 16 juin, que pour fêter leur ordination sacerdotale (et sans doute pour se préparer à célébrer leur première messe du lendemain), cinq futures prêtres, ordonnés dans la cathédrale de Saintes, avaient prévu, avec la bénédiction de leur évêque, Monseigneur Jacques David, un bal le soir même au château de Douhet. « La Croix » du 11 mai et « Le Monde » du 12 mai nous ont aussi appris que le Frère Max Thurian, pasteur protestant à Taize, avait été ordonné prêtre catholique un an auparavant. En cachette. Sans aucune abjuration. Etre excommunié de cette église-là va devenir un honneur ! »

Propos recueillis
par L. Vacheresse